

Contacts

**UNIVERSITÉ DE PAU
ET DES PAYS DE L'ADOUR**

Collège SSH
Sciences Sociales et Humanités

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 - 64016 Pau Cedex
05 59 40 80 81

masters.deg@univ-pau.fr

<https://college-ssh.univ-pau.fr>

Responsable de la formation

Maylis Douence
*Maître de conférences en droit
public*

Direction FTLV

Formation continue, alternance,
reprise d'études, VAE

05 59 40 78 88

accueil.forco@univ-pau.fr

Mission handicap

Accompagne les étudiants
en situation de handicap

05 59 40 79 00

handi@univ-pau.fr

Accès au Master



Conditions d'admission

- Accès après examen du dossier de candidature.
- Titulaires d'une licence en Droit/ AES obtenue en France.
- Étudiant UPPA ou venant d'une autre Université française.
- Titulaires d'un autre diplôme
- Pièces à fournir : lettre de motivation, CV avec photo, relevés de notes universitaires, attestation de réussite justifiant 180 crédits ou diplôme de niveau 6 (bac+3).
- Titulaires d'un diplôme étranger, contacter le service des Relations Internationales.

Inscriptions

- Candidature selon le calendrier national sur la plateforme "Mon Master" :
<https://www.monmaster.gouv.fr>
- Toutes les démarches sont indiquées sur le site :
<https://formation.univ-pau.fr/m-droit-public-act>

Alternance

Cette formation est proposée en alternance en Master 2. Pour plus d'informations concernant l'alternance, la reprise d'étude, la validation des acquis, se rapprocher du bureau de la DFTLV.

En moyenne, 90 % de nos étudiants décrochent leur 1^{er} emploi dans les mois qui suivent l'obtention du diplôme de Master, dans la fonction publique territoriale en tant que responsable des affaires juridiques, directeur des ressources humaines, responsable des marchés publics, de l'urbanisme, ou du développement économique. Le secteur privé est aussi un réel débouché professionnel : cabinet d'expertise, consultant, avocat... (voir le répertoire des métiers des diplômés)
(Source : UPPA Observatoire de l'établissement - <http://ode.univ-pau.fr>)

Master
DROIT PUBLIC

**Droit et action
publique locale**

MASTER 2
OUVERT À
L'APPRENTISSAGE

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Avril 2025



<https://formation.univ-pau.fr/m-droit-public-act>

Présentation

Le Master ACT aborde toutes les grandes disciplines du droit public : le droit de la commande publique, le droit des services publics, le droit de l’urbanisme et de l’environnement...

Il les applique à l’environnement juridique et institutionnel local : droit de la fonction publique territoriale et management des ressources humaines territoriales, droit des finances publiques locales...

Et il est enrichi des enseignements pluridisciplinaires qui sont aujourd’hui indispensables pour compléter un profil de juriste polyvalent : conduite de projet, étude de cas...

Atouts du Master

- Des partenariats solides avec la Maison des communes et toutes ses composantes : CDG 64, Association des maires, Agence publique de gestion locale.
- De nombreux enseignements indispensables dans la vie locale,
- Une professionnalisation accrue des enseignements,
- En M1, une mise en situation professionnelle encadrée de conduite de projet,
- En M2, une première expérience professionnelle avec un stage de 6 mois ou un contrat d’apprentissage de 12 mois.

Taux de réussite : 100%

Objectifs et débouchés

- **Les diplômés du Master répondent au profil d’un juriste de droit public**, polyvalent et adaptable, capable d’occuper un poste spécialisé (urbanisme, marchés publics...) ou général. Ce profil implique une compétence générale dans tous les domaines de la vie locale (questions juridiques, gestion des personnels...) et une capacité à seconder l’exécutif élu (maire, président d’interco) dans l’exercice de ses fonctions.
- **Ils présentent de préférence le concours d’attaché territorial** (ou de rédacteur principal). En M1 et en M2, le master intègre des enseignements de préparation aux épreuves écrites et orales des concours.
- **Ils peuvent également présenter les concours de l’administration de l’État** (instituts régionaux d’administration...).
- **Ils peuvent aussi postuler directement sur des offres d’emploi du secteur privé** : postes de consultant en cabinet d’expertise par exemple.

+ d’infos sur l’insertion professionnelle et les poursuites d’études - Observatoire de l’établissement - UPPA : <https://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle.html>

Organisation de la formation

- **Le Master est conçu sur les 2 années.** Les deux années sont complémentaires et amènent du droit public général vers les questions spécifiques aux collectivités territoriales.
- **Les enseignements sont dispensés sous 2 formes : les cours et les directions d’étude et de recherche** (D.E.R.) qui permettent, en petits groupes et par séance de 3h, d’approfondir et de traiter des cas pratiques grâce à l’intervention de professionnels et d’aborder les sujets sous un angle transversal.
- **Les enseignements se spécialisent progressivement pour préparer à la première expérience professionnelle** (stage de 6 mois ou contrat d’apprentissage de 12 mois) au cours du M2. Le stage ou le contrat d’apprentissage permettent d’être investis d’une véritable mission et de suivre l’intégralité d’un projet au sein de la structure d’accueil (collectivité, interco, cabinet conseil...).
- **L’approche par compétences** : le master permet de valider des compétences en lien avec un projet professionnel (analyser de façon stratégique un environnement institutionnel local, concevoir et piloter les missions des collectivités territoriales, mobiliser les ressources humaines matérielles, financières et juridiques au service de la collectivité...).

Programme de la formation

MASTER 1

Semestre 1

- Cours sur les matières fondamentales.
- Séances hebdomadaires de recherche et d’étude de cas sur les actions publiques locales (DER).
- Enseignement sur la conduite de projet assuré par un binôme de professionnels territoriaux.
- Enseignement en langue vivante.

Matières enseignées :

- Droit institutionnel des collectivités territoriales
- Compétences des collectivités territoriales et des intercommunalités
- Finances locales
- Gestion publique (étude d’un budget)
- Fonction publique
- Management des ressources humaines
- Enseignement facultatif : informatique

MASTER 2 en alternance

Semestre 3

- Cours dédiés aux problématiques locales.
- Séminaires d’actualité et des DER pour l’étude de cas sur les actions publiques locales.
- Enseignement en langue vivante

Matières enseignées :

- Finances publiques locales et contrôle des finances locales
- Statut de la Fonction publique territoriale
- Management des ressources humaines territoriales
- Maîtrise foncière et développement local
- Droit des biens des collectivités territoriales
- Sociologie politique des institutions et de l’action locale
- Relations citoyens/administrations locales

Les connaissances sont évaluées via un contrôle continu et des épreuves terminales (épreuves orales de contrôle des connaissances, épreuve écrite en 3 et 5h, exposé-discussion “Grand oral”).

Semestre 2

- Enseignements fondamentaux et spécialisés.
- Séances hebdomadaires de recherche et d’étude de cas sur les actions publiques locales (DER).
- Mise en situation professionnelle de conduite de projet : travail en groupe sur des projets réels avec un binôme de professionnels.
- Enseignement en langue vivante.

Matières enseignées :

- Droit de l’urbanisme et de l’environnement
- Politique de la ville
- Droit des services publics locaux
- Droit des contrats publics locaux
- Pouvoirs de police
- Responsabilités locales
- Enseignement facultatif : informatique

Semestre 4

- Stage de 6 mois ou apprentissage à temps plein et rédaction d’un mémoire sur un projet ou une problématique locale.
- Séances de suivi méthodologique et de suivi de l’actualité territoriale assurées chaque mois.
- Suivi individualisé de chaque étudiant stagiaire ou apprenti assuré par un membre de l’équipe pédagogique.
- Cours et entraînements pour les concours qui préparent à la vie professionnelle :
 - méthodologie de lecture rapide
 - méthodologie d’analyse et de rédaction
 - conduite d’entretien